

Envoyez-nous un message

Email

Téléphone

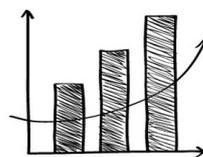
Rédigez votre message ici

Et si demain commençait à s'écrire
Aujourd'hui ?

Le compte à terme apelfinancial.com c'est un placement sûr et rémunérateur pour faire fructifier votre épargne pendant 1, 2 ou 3 ans. C'est vous qui choisissez en fonction de vos projets. Si la disponibilité immédiate de votre épargne est pour vous le critère le plus important, le livret d'épargne apelfinancial est l'alternative.

Compte à terme (CAT)

Un compte à terme (ou dépôt à terme) est un compte d'épargne qui offre un taux d'intérêt élevé à condition que les sommes déposées restent soit bloquées pendant un certain temps. Pour ouvrir un CAT, vous devez signer un contrat avec la banque. Le contrat précise la durée du placement, le fonctionnement du compte et le type de taux d'intérêt qui s'applique. Les intérêts versés sur le compte à terme sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux.



Compte à terme



Ouverture

Pour ouvrir un CAT, vous signez un contrat avec la banque.

Elle doit vous expliquer au préalable le fonctionnement du CAT.

En cas de CAT à taux variable, la banque doit vous remettre un document spécifique d'information.

Le contrat doit vous informer au moins sur les points suivants :

- Montant du dépôt minimum et montant du dépôt maximum
- Durée du contrat
- Taux d'intérêt : mode de calcul et date de paiement des intérêts (par périodes ou à l'échéance)
- Pénalités en cas de retrait des fonds avant l'échéance prévue.
- Conditions de renouvellement du contrat à l'échéance